

## Former les temps composés d'un verbe

A chaque *temps simple* correspond un *temps composé* de deux *verbes* : celui qui sert d'*auxiliaire* et celui qui donne le sens.

➤ Exemple : *temps simples et temps composés du mode indicatif* :

Temps simples	Temps composés
Présent Ex. : ramène	Passé composé V. aux. au présent + Participe passé a ramené
imparfait ex. : ramenait	plus que parfait V. aux. à l'imparfait + Participe passé avait ramené
Futur ex. : ramènera	futur antérieur V. aux. au futur + participe passé aura ramené
passé simple ex. : ramena	Passé antérieur V. au passé simple + participe passé Eut ramené

Pour former les *temps composés d'un verbe*, il faut :

- 1 Savoir quel *verbe* utiliser comme *auxiliaire*. On a le choix entre le *verbe* « avoir » et le *verbe* « être ».
- 2 Ecrire ce *verbe-auxiliaire* au *temps simple* correspondant (tableau des correspondances ci-dessus).

le verbe avoir sert d' <i>auxiliaire</i> pour	le verbe être sert d' <i>auxiliaire</i> pour
le plus grand nombre de verbes -les <i>verbes transitifs</i> -les <i>V. impersonnels</i> Le plus grand nombre des <i>v. intransitifs</i>	les <i>verbes pronominaux</i> quelques <i>verbes intransitifs</i> : -de mouvement : aller, arriver, entrer, passer, sortir etc. - éclore, devenir, advenir...

### 3 Ajouter le *participe passé* du *verbe* qui donne le sens

- exemples : *plus que parfait* du *verbe* « aller »  
- c'est le *verbe* être qui sert d'*auxiliaire* , il est à l'*imparfait* : j'étais allé<sup>1</sup>
- *futur antérieur* du *verbe* « pleuvoir »  
- c'est le *verbe* avoir qui sert d'*auxiliaire* , il est au *futur* : il aura plu<sup>2</sup>

Le même principe s'applique à tous les *temps composés* de tous les *modes* :

Conditionnel passé : il aurait ramené<sup>3</sup>  
 Impératif passé : aie ramené  
 Subjonctif passé : (qu') il ait ramené  
 Subjonctif plus que parfait: (qu')il eût ramené

<sup>1</sup> voir propriétés du participe passé

<sup>2</sup> voir propriétés du participe passé

<sup>3</sup> On considère parfois qu'il existe un conditionnel passé 2<sup>ème</sup> forme, c'est la même forme que le subjonctif plus que parfait